



La Banque camerounaise des PME affiche un résultat net négatif depuis 2016 selon le rapport 2019 de la commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic.

on apprend en effet dans ce document que la BC-PME affiche un résultat négatif depuis 2016 (-1,3 milliard de FCFA en 2016 ; -1,15 milliard de FCFA en 2017 et -1,1 milliard de FCFA en 2018). « La situation financière de la BC-PME est caractérisée par un déséquilibre sur toute la période [sous revue] avec des pertes importantes et le produit net bancaire insuffisant pour couvrir les charges globales d'exploitations, notamment les charges du personnel », indique le CTR.

Par ailleurs, ajoute le rapport, l'activité spécialisée de la BC-PME vers les PME reste mitigée avec une forte orientation en faveur du bas de bilan. Car, à peine 10% des crédits octroyés sont des crédits à moyen terme alors qu'en moyenne 90% sont des crédits à court terme. La BC-PME a officiellement ouvert ses portes le 20 juillet 2015. Le 31 août 2015, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) y a constaté l'infraction de la norme relative à la représentation du capital minimum.

À la suite du non-respect de l'injonction y relative de la Cobac, une procédure disciplinaire a été ouverte à l'encontre des dirigeants de la Banque en août 2018, pour non-respect de la

règlementation prudentielle du capital minimum. Finalement, lors de l'assemblée générale du 16 novembre 2018, l'État, actionnaire unique, a procédé à l'augmentation du capital de la Banque de 10 à 20 milliards de FCFA. Seulement, révèle le CTR, seulement 5 milliards ont été libérés par versement en numéraire en date du 30 juillet 2019